



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

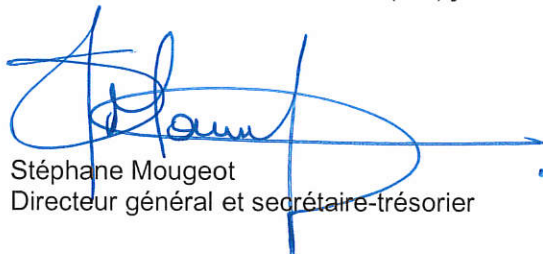
Est par la présente donné par le soussigné que :

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors de la séance du 15 juin 2017, par la résolution n° 17-06-215, un projet de règlement modifiant le règlement n° 44-97 édictant le schéma d'aménagement révisé aux fins de modifier les dispositions relatives à la profondeur de la rive applicable à la municipalité de Pontiac.

Une séance de consultation publique sera tenue sur ce projet de règlement, le 8 mars 2018 à 19h, au centre communautaire de Lusville (municipalité de Pontiac) situé au 2024 route 148.

Ledit projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la MRC, soit dans la section Aménagement/Schéma d'aménagement.

Donné à Chelsea, ce seizième (16^e) jour du mois de février 2018.



Stéphane Mougeot
Directeur général et secrétaire-trésorier